

Dinard. Louis Penhouët va défendre les navigateurs

Le Dinardais vient de prendre la présidence de l'Union nationale des associations de navigateurs à laquelle adhère une centaine de structures associatives, en France.



Louis Penhouët, président de l'Association des usagers du port de Dinard et de l'Union nationale des associations de navigateurs Manche a pris la présidence de l'Union nationale. | OUEST-FRANCE

Entretien

Louis Penhouët préside, depuis 2010, l'Association des usagers du port de plaisance de Dinard (Adupp). À l'origine de l'antenne locale de l'Union nationale des associations de navigateurs (Unan), il vient d'accéder à la présidence de la structure, à l'échelle de la France.

Quels sont les liens entre Dinard et l'Union nationale des associations de navigateurs (Unan) ?

Lorsque j'ai pris la présidence de l'Adupp, en 2010, l'association venait d'adhérer à l'Unan. Mais il n'existait pas encore de déclinaison plus locale de l'Union. C'est la raison pour laquelle j'ai créé l'Unan 35-22, en 2014, qui regroupait des associations breilliennes et costarmoricaines. Puis, des structures situées dans le département de la Manche nous ont rejoints et on parle aujourd'hui de l'Unan Manche (35-22-50). Voici encore deux ans, nous avons ainsi organisé un forum, à Dinard, qui nous avait permis de recruter de nouvelles associations. L'Unan Manche en compte 14.

Quid de l'association nationale ?

Elle regroupe six Unan, dans le Morbihan où elle est née, le Finistère, les Pays de la Loire, la Méditerranée ou encore l'Île-de-France, et nous. Soit une centaine d'associations liées à la navigation.

À quoi sert l'Unan ?

Son rôle est d'informer, d'aider ou de défendre les navigateurs qu'ils soient plaisanciers ou pêcheurs. Nous conseillons les associations adhérentes lorsqu'elles rencontrent des problèmes, notamment dans la tenue des conseils portuaires. Nous leur fournissons des outils, tel, précisément, un guide détaillant le fonctionnement et les règles de ces conseils. Nous sommes présents dans de nombreuses institutions où nous pouvons donner notre avis, représenter les navigateurs. Quand des informations nous parviennent, via ces institutions, nous les relayons auprès des associations.

L'Unan relaie donc les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur ?

Oui. Nous sommes aussi partenaires d'actions de sensibilisation comme celle qui se met en place avec le SAGE et l'EPTB (1) pour préserver la qualité de l'eau. Cœur Émeraude va aussi mener, cet été, des opérations de prévention auprès des plaisanciers, que nous appuierons. Elles concerneront le respect des herbiers marins, la taille des espèces pêchées...

Vous succédez au président de l'Unan Méditerranée, à la tête de l'Unan. Quels sont vos objectifs ?

J'aimerais intéresser encore davantage d'associations à l'Unan, notamment au-delà de Cherbourg, jusqu'à la Côte d'Opale, et sur la façade atlantique, au sud. Il va aussi falloir se préparer à des évolutions : les plaisanciers changent, on remarque davantage de semi-rigides et moins de voiliers – avec le risque, à terme, de voir se vider les ports. De nouvelles problématiques émergent, comme les bateaux qui restent au ponton pour être loués alors que les infrastructures des ports ne sont pas forcément dimensionnées pour. Et plus que jamais, nous serons vigilants sur l'application du code portuaire.

Il s'agit d'un mandat de trois ans. Resterez-vous impliqué localement ?

Je peux m'appuyer sur trois vice-présidents, un pour chaque département, au niveau de l'Unan Manche. Quant à l'Adupp, j'ai déjà dit vouloir lâcher du lest. Mais comme dans beaucoup d'associations, il n'y a pas forcément foule pour prendre la relève. Alors...

(1) Organismes chargés de l'aménagement et de la gestion de l'eau

UPPM revue de presse